



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DE LA VIEILLE ÉGLISE DE BONNIEUX

Siège Social : Mairie, 84480, Bonnieux
Rue Jean-Baptiste Aurard
Association loi 1901 SIRET n° 512 000 043 00012

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 11 avril 2017 à 18h au cinéma de la Gare - Quartier de la Gare à Bonnieux

Adhérents à jour de cotisation : 150
Quorum : 76

Pouvoirs : 56
Présents : 31
Total : 87

Le quorum étant atteint, Jérôme Casalis en sa qualité de président déclare la séance ouverte.

Plus de 60 personnes sont présentes à l'Assemblée Générale dans la salle de cinéma de la Gare de Mr Pierre Cardin que nous remercions pour la mise à disposition des lieux.

Après les remerciements d'usage, le président annonce en introduction, l'intervention de Mr Murgia de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aix-en-Provence**. La mission de cette structure déconcentrée du Ministère de la Culture s'attache à la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine en particulier des édifices classés « monument historique ». C'est à ce titre que les travaux de la vieille église seront subventionnés à hauteur de 40% permettant d'engager et réaliser le projet. Nous remercions la D.R.A.C pour sa contribution significative.

Rapport moral du Président

Jérôme Casalis rappelle que l'église dominant le village est un élément majeur de notre patrimoine et qu'il convient de la maintenir en bon état. C'est l'unique objectif de l'association depuis sa création. Le président manifeste alors, sa satisfaction en annonçant qu'enfin les travaux devraient bientôt démarrer.

En effet le projet lancé depuis 2008 avec l'étude préalable destinée à établir un diagnostic a dû franchir de nombreuses étapes administratives : désignation de Sylvestre Garin architecte pour accomplir cette étude préalable, établissement du diagnostic, validation par la D.R.A.C. du programme complet de travaux de restauration assurant 40% de subventions, choix du même architecte en tant que maître d'œuvre, réalisation de sondages et d'études stratigraphiques, lancement et analyse des appels d'offres, choix définitif des entreprises pour un début de travaux en juin 2017.

Pendant toute cette période l'association a mis en place une stratégie de financement visant à recueillir des fonds. Le trésorier en précisera les modalités et les résultats dans son intervention.

Le coût des travaux s'élève à plus de 420 000 € TTC avec une tranche ferme d'une durée de 7 mois comprenant : la maçonnerie, la réfection de la toiture en lauzes, l'intérieur du clocher, la reprise des pierres de taille, la calade avec création d'une évacuation des eaux pluviales, les couvertures en tuile, l'installation d'un nouveau paratonnerre suivie d'une tranche conditionnelle de 7 mois supplémentaires avec un complément de travaux de maçonnerie, menuiserie et des vitraux.

Dès lors, nous sommes en mesure de commencer les travaux ; l'église sera entourée d'échafaudages mais demeurera accessible. C'est la première étape d'un projet important qui grâce à vous, votre générosité, et implication verra le jour dans la sauvegarde du patrimoine de notre village.

Vote pour l'approbation du rapport moral : adopté à l'unanimité

Rapport financier présenté par le trésorier

Adhérents (à jour de cotisation) et dons spontanés

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre	75	75	56	81 (3)	101 (71)
Euros	3354	3885	2690	5285	15506

La dynamique haussière constatée en 2015 s'est poursuivie et accentuée en 2016. Cette situation résulte des différentes actions menées : **71** adhésions nouvelles grâce au parrainage, distribution de bulletins à la sortie des offices, présence aux journées du patrimoine, relance des anciens membres, mailing, dépôt dans les boîtes à lettres, augmentation sensible du nombre des membres bienfaiteurs (à partir de 50 €).

Situation financière

	2014	2015	2016
Recettes	3732	6128	18013
Dépenses	- 942	- 630	- 3069
	-----	-----	-----
	2790	5498	14944
Régularisation		- 82	
<u>Eléments Exceptionnels</u>			
Association Orgue			+ 13843
Frais études			- 14576

Banque	43230	48646	62587
Fondation Patrimoine (dons)		+11200	+ 49960
TOTAL	43230	59846	112817

Compte tenu des disponibilités financières de **112 817 €** il est proposé à l'assemblée d'affecter pour les travaux : 40 000 € tranche 2017 & 20 000 € en 2018 payables sur la trésorerie de l'association (62 587 €) et 49 960 € correspondant aux dons déposés à la Fondation du Patrimoine.

Contribution de l'association aux travaux (rappel)

	Rubrique	coût	Association Vieille église	Fondation Patrimoine	Participation Taux
2012	étude préalable	30	15	-	50%
2016	études, sondages	28	14	-	50%
2017	travaux HT (prév .)	235	40 +	50	38%
2018	travaux HT (prév.)	110	20 +	10	27%
	TOTAL	403	89 +	60	37%

Vote pour l'approbation du rapport financier : adopté à l'unanimité

Plans de financement prévisionnels 2017 & 2018 (en milliers d'euros K€)

	Tranche 2017		Tranche 2018	
	<u>coût</u>	<u>financement</u>	<u>coût</u>	<u>financement</u>
Travaux ttc	282		ttc 132	
ht	235		ht 110	
	80	DRAC	40	DRAC
	20	"	20	Association
	14	" solde 2016		Vieille Eglise
	6	Réserve parlementaire	10	Commune
	50	Fondation Patrimoine	-----	
			70	sous-total
	6	Bonus "		
	40	Association Vieille Eglise	10	Fondation Patrimoine (prév.)
	19	Commune	<u>30</u>	<u>à financer</u>
	-----	-----	-----	-----
	235	235	110	110

Concernant la tranche 2017, sachant que la commune préfinance la T.V.A., le plan de financement est bouclé. En **revanche pour 2018 dans l'état actuel des finances, l'impasse s'élève à 30 k€** en anticipant des dons à la Fondation du Patrimoine à hauteur de 10 k€ au cours des exercices 2017 & 2018. Soyons optimistes...et réalistes. **Si nous pouvons présenter une telle situation –aussi satisfaisante que possible - c'est grâce à vos dons et adhésions, nous vous en remercions très chaleureusement.**

Proposition de nouveaux tarifs

Avec l'objectif de poursuivre la collecte de dons, le conseil d'administration en vertu de l'article 3des statuts a décidé de proposer à l'assemblée une augmentation de tarifs. En effet le montant unitaire de l'adhésion étant assez faible et n'ayant pas été augmenté depuis 2001, nous sollicitons votre approbation sur la base suivante :

<u>Adhésion</u>	<u>tarif actuel</u>	<u>proposition 2018</u>
Simple	15	20
Couple	25	30
Membre	50	75

Cette résolution est adoptée à l'unanimité pour une application en 2018

Renouvellement du mandat de 7 administrateurs

Le mandat des 7 (sept) administrateurs suivants arrivent à expiration :

- <i>Jérôme Casalis</i>	se représente
- <i>Bernard Gils</i>	"
- <i>Vincent Gils</i>	"
- <i>Viviane Mac Creery</i>	"
- <i>Bernard Mercier</i>	"
-Jean-Paul Kozlowski	ne se représente pas
-Anne Lambert	"

Deux nouveaux administrateurs proposent leur candidature :

- Catherine Saint-Guilhem*
- Roland Tastet*

Le nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité

Le point sur les actions conduites en 2016

- Les dons à la fondation du Patrimoine = grande réussite
- Le parrainage = "
- La vente de gâteaux au 15 août = "
- Le concert = opération à renouveler
- La recette du tronc sécurisé = à perfectionner par plus d'ouverture de l'église en saison

Les projets pour 2017

- objectif prioritaire : trouver le financement « manquant » pour boucler le budget 2018
- sensibilisation et sollicitation de grande envergure des bonnieulais
- recherche du mécénat d'entreprises
- sollicitation pour la création d'une cuvée spéciale à la cave coopérative vinicole avec par exemple le reversement d'un euro par bouteille vendue
- crowdfunding ou financement participatif
- organisation d'un vide-grenier autour de l'église du bas dont la recette de la location des emplacements reviendra partiellement à l'association

Le mot du maire

Le maire a rappelé son attachement au patrimoine du village et en particulier à la vieille église tout en précisant qu'avec le concours de tous les financeurs, le projet arrive enfin à son terme. Il a conclu son intervention, par un encouragement aux membres de l'association, donateurs et bénévoles.

La conclusion du Président

Nous sommes désormais prêts au démarrage des travaux ; d'ici quelques jours Sylvestre Garin notre architecte sera en mesure de nous donner des précisions sur l'ouverture et le déroulement du chantier.

Nous surveillerons régulièrement son avancement, constituerons un dossier photos, et ne manquerons pas de vous tenir informé.

Après cette première grande étape, d'autres défis nous attendent en particulier la restauration de l'intérieur de l'église, qui sera aussi un lourd chantier, alors nous comptons sur vous pour accompagner nos projets.

Merci de votre attention.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Après le traditionnel jeu des questions-réponses, le public a poursuivi les échanges avec le verre de l'amitié.

Courriel : asso.vieilleeglise.bonnieux@gmail.com